



MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF

19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S0
Téléphone : (819) 597-2424 – Télécopieur : (819) 597-4036
Courriel : municipalite.lacducerf@tlb.sympatico.ca
Site Web : www.lac-du-cerf.info

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-du-Cerf le 10 septembre 2007, à 19 heures, à la salle municipale, 15 rue Émard, Lac-du-Cerf.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure DPDRL070103 – Moyse Grant Edward – lot 173-1 et 174, rang A, Canton de Dudley – 4, chemin des Nations, Lac-du-Cerf.

NATURE ET EFFET :

Cette demande de dérogation mineure consiste en un empiètement de 10,33 pieds dans la marge de recul avant (chemin des Nations), puisque l'article 3.1.4 du Règlement 35-77 stipule que la marge de recul avant ne pourra être inférieure à 35 pieds, calculée à partir de la ligne de l'emprise de la rue. Selon le plan de localisation, le bâtiment principal est à 24,67 pieds.

Cette demande de dérogation mineure consiste en un empiètement 1,84 pieds dans la marge de recul arrière (Grand lac du Cerf), puisque l'article 3.1.10 du Règlement 35-77 stipule qu'aucune construction ne pourra être édifiée en deçà de 75 pieds de la ligne du rivage. Selon le plan de localisation, le bâtiment principal est à 73,16 pieds;

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Lots 173-1 et 174 , rang A, canton Dudley – 4, chemin des Nations, Lac-du-Cerf (Québec).

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Lac-du-Cerf, ce 23^e jour d'août de l'an deux mille sept.

Jacinthe Valiquette, g.m.a
Secrétaire-trésorière et directrice générale.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du Conseil)

Je, soussigné, Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 23 août 2007 entre 12 et 13 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23 août 2007.

Jacinthe Valiquette, g.m.a
Secrétaire-trésorière et directrice générale.